

Voilà les raisons qui ont motivé mon appui au projet de loi C-44 lorsqu'il a été déféré au Comité législatif pour étude article par article, en juin dernier. Je dois souligner que j'ai demandé avec l'appui de mon collègue de la circonscription d'Ontario que le Comité entende des témoins avant de compléter l'étude du projet de loi. Je voulais profiter de la présence de témoins pour m'assurer que le Québec profitera au maximum des retombées économiques du projet Hibernia. Le ministre a rassuré les membres du Comité en leur disant que les discussions entre les partenaires privés et le gouvernement visant à assurer que l'Est du pays, incluant, bien sûr, le Québec, profiterait au maximum des effets positifs du projet Hibernia. Fort de cette assurance et étant convaincu que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources déployait tous les efforts possibles pour atteindre ce but, j'ai appuyé le projet de loi C-44 au Comité législatif. Maintenant, alors que le projet Hibernia est annoncé et que certaines informations sont rendues publiques, nous pouvons constater qu'au Comité, nous avons fait le bon pari. En effet, lors de l'annonce récente du projet à Montréal, il nous a été possible d'apprendre qu'une très grande partie des travaux d'ingénierie seront effectués à Montréal par des firmes de Montréal, par des ingénieurs de Montréal. En plus, des entreprises de construction du Québec, de Montréal, sont les leaders du *joint venture* qui effectuera la plus grande partie des travaux de construction reliés au projet.

• (1610)

Madame la Présidente, déjà le Québec tire son épingle du jeu; déjà des entreprises du Québec sont à l'avant-plan et seront des participants importants dans le projet Hibernia. Mais plus encore, Hibernia offre à nos cimenteries, à nos chantiers maritimes, à nos grandes entreprises manufacturières situées dans la région de Montréal, dans tous les domaines de la fabrication de pièces de métal jusqu'aux équipements électroniques et d'informatique les plus sophistiqués, toujours situés dans la région de Montréal, des opportunités d'affaires uniques parce que ces affaires, reliées au projet Hibernia, sont situées à nos portes.

Les entreprises de transport maritime, ayant leur siège social à Montréal, les entreprises de camionnage faisant des affaires à partir de Montréal, sont déjà en train de se préparer pour répondre à l'achalandage additionnel qui sera causé par le projet Hibernia pour le mouvement de marchandises fabriquées dans la région de Montréal et de Québec. . .

M. Saint-Julien: Bravo!

M. Langlois: . . . en direction de Terre-Neuve.

Une voix: Et Sorel. . . ?

M. Langlois: Je considère Sorel comme faisant partie de la région de Montréal.

Initiatives ministérielles

Le projet Hibernia apportera à Terre-Neuve, il est bien vrai, un renouveau économique sans précédent et c'est tant mieux! Le projet, cependant, débordera Terre-Neuve pour faire sentir ses impacts sur tout l'Est du Canada, incluant bien sûr, le Québec.

Madame la Présidente, les députés du Nouveau parti démocratique s'insurgent du fait qu'une partie de la production de pétrole brut d'Hibernia sera raffinée en dehors du Canada, et plus particulièrement aux États-Unis. Nos amis néo-démocrates devraient pourtant savoir que le Canada peut se permettre d'utiliser une partie de ses richesses naturelles comme commodité d'exportation.

Le pétrole devrait-il être traité différemment du bois, du cuivre, du fer ou de l'électricité? Je dis non, madame la Présidente. Une partie du pétrole canadien peut être exporté, contribuant ainsi à l'entrée au Canada de devises étrangères, et participant à maintenir notre balance des paiements en bon état. Vous devriez comprendre cela, mes amis.

Madame la Présidente, le Canada possède d'immenses ressources pétrolières et gazières connues et non encore inventoriées. Il suffit de visiter le Nord de l'Alberta, comme je l'ai fait récemment, pour se rendre compte de l'importance de nos ressources pétrolières contenues dans les seuls sables bitumineux de l'Athabasca. J'inviterais de mes collègues à faire cette visite. C'est très instructif.

Nous pouvons donc être assurés que Hibernia peut exporter une partie de sa production. Le Canada en profitera pour de nombreuses années.

[Traduction]

Il y a une autre raison pour laquelle j'ai appuyé le projet de loi C-44 devant le comité législatif en juin et aussi pourquoi je l'appuie à la Chambre aujourd'hui.

Le projet Hibernia offrira des perspectives d'emploi aux habitants de plusieurs localités de la Basse-Côte-Nord, la partie est de la circonscription de Manicouagan. Un service de traversier relie la région de Blanc-Sablon à l'île de Terre-Neuve. Les voyageurs et les marchandises circulent déjà constamment entre l'île de Terre-Neuve et la région de Blanc-Sablon.

Les habitants des villages de Old Fort, Rivière-Saint-Paul, Middle Bay, Bradore, Lourdes-de-Blanc-Sablon et Blanc-Sablon pourront demander un emploi dans les chantiers de construction. Je les encourage à le faire.

Je suis convaincu que les Terre-Neuviens, les habitants des provinces maritimes et les Québécois feront équipe pour le projet Hibernia. Ils travailleront ensemble à la réalisation de ce grand projet, le rendant authentique-